

Soutien continu au Pacte Mondial des Nations Unies

Paris, le 23 juillet 2019

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le groupe Antalis, signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2012, reconduit en 2019 son engagement à porter les dix principes de ce Pacte concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Le groupe Antalis soutient fermement les 17 Objectifs de Développement Durable adoptés par les pays au sein de l'ONU et concentre particulièrement ses efforts et ses impacts sur sept de ces Objectifs (5, 8, 9, 12, 13, 15, 17).

Les informations, mises en avant dans notre Document de Référence 2018, sont le reflet de nos convictions et constituent notre communication sur le progrès au niveau Advanced. Elles permettent de mieux appréhender les engagements et la responsabilité du groupe et sont présentées avec un réel souci de transparence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de notre considération distinguée.



Hervé Poncin
CEO Antalis